



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E116089

VALABLE JUSQU'AU 11/01/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/04/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 522 002 831

Siret : 522 002 831 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 261195/71 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4642383804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4642383804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : FONTENEAU BOIS

RUE GUSTAVE EIFFEL
49280 LA SEGUINIÈRE

Téléphone : 06 11 36 07 58

Portable : 06 11 36 07 58

Fax :

Site Internet :

E-mail : fonteneaubois@gmail.com

Responsabilité légale :

FONTENEAU FREDERIC GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/11/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/02/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.